

Salaires minimaux et catégories salariales 2020 (rouge = salaires minimaux augmentés)

En vertu de l'art. 5.2. de la CCT de branche Infrastructure de réseau, les salaires de base (versés 13 fois) s'entendent par catégorie de salaire, en francs et par mois.

A 2.1 Employé-e-s sans titre professionnel de la branche

	Vaut pour tous les domaines spécialisés
Employé-e-s sans titre professionnel de la branche (jusqu'à 3 ans d'expérience dans la branche ou âgé-e-s de 25 ans au maximum)	CHF 4'200.-
Employé-e-s sans titre professionnel de la branche (plus de 3 ans d'expérience dans la branche ou âgé-e-s de plus de 25 ans)	CHF 4'300.-

A 2.2 Employé-e-s spécialisé-e-s avec formation professionnelle de base

	Domaine spécialisé Energie	Domaine spécialisé Télécom	Domaine spécialisé Lignes
Electricien de réseau avec CFC après obtention du diplôme ou formation spécialisée équivalente	CHF 4'450.-	CHF 4'450.-	CHF 4'700.-
Electricien de réseau avec CFC après 3 ans d'expérience professionnelle ou formation spécialisée et expérience professionnelle équivalentes	CHF 4'600.-	CHF 4'600.-	CHF 4'800.-

A 2.3 Employé-e-s spécialisé-e-s avec formation professionnelle supérieure

(avec 2 ans d'expérience professionnelle après obtention du diplôme supérieur)	Domaine spécialisé Energie	Domaine spécialisé Télécom	Domaine spécialisé Lignes
Electricien de réseau CFC avec examen professionnel de spécialiste de réseau (brevet fédéral) chargé de tâches de conduite opérationnelle ou formation spécialisée équivalente, resp. expérience prof. équivalente	CHF 5'750.-	CHF 5'750.-	CHF 6'000.-
Electricien de réseau CFC avec examen professionnel supérieur (diplôme fédéral) – Maître électricien de réseau chargé de tâches de conduite opérationnelle ou formation spécialisée équivalente, resp. expérience prof. équivalente	CHF 6'350.-	CHF 6'350.-	CHF 6'700.-